

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 13 octobre 2020

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 6, 7 et 8 octobre 2020

2020 R141 Désignation du représentant de la Ville de Paris au sein de la Commission locale de l'eau chargée de l'élaboration et du suivi du Schéma d'aménagement des eaux (SAGE) de la Bièvre (SAGE Bièvre).

Le Conseil de Paris,

Vu le rapport de Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris, en date du 2 octobre 2020, et son additif,

Sur la proposition de Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris,

Délibère :

Est désigné pour représenter la Ville de Paris au sein de la Commission locale de l'eau chargée de l'élaboration et du suivi du Schéma d'aménagement des eaux (SAGE) de la Bièvre (SAGE Bièvre) :

- Dan LERT

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO